



M. FRED HUGHES,

de la Maison F. Hughes &amp; Co.

Parmi les changements apportés par la Nouvelle Année, nous notons que MM. F. Hughes & Co., agents de manufacture, ont démissionné en qualité d'agents pour la vente de la Eureka Vinegar Works, et ont été nommés seuls agents pour la vente en gros pour les cités de Montréal, Ottawa et pour l'Est Ontario de la Ozo Company Limited, manufacturiers de Vinaigres, Marinades, Confitures, Gelées, etc.

Cette Compagnie dont M. John Carsley est le président, possède la manufacture la plus considérable en son genre au Canada.

M. Fred Hughes s'occupera personnellement de la réception des acheteurs, c'est un des hommes les mieux et les plus avantageusement connus dans le monde de l'Épicerie, il y a de nombreuses années qu'il est dans cette ligne en qualité de voyageur et de marchand.

L'expression d'opinion générale dans le commerce est que la Compagnie a fait là une bonne opération et que MM. Fred Hughes & Company ont droit à des félicitations à l'occasion de leur entrée en affaires avec une maison aussi considérable et aussi entreprenante.

M. Hughes est un homme d'un caractère très aimable, il est des plus populaires dans les cercles commerciaux, nous n'en voulons pas une meilleure preuve que sa double nomination en qualité de Président de la Dominion Commercial Travellers Association, une des organisations commerciales les plus considérables.

M. Hughes faisait précédemment partie de la firme de Caverhill, Hughes & Co., épiciers en gros.

Nous adressons nos bien sincères félicitations à M. John Carsley, président de la Ozo Company, Limited, pour le choix heureux qu'il a fait dans la personne de M. Fred Hughes, et nous sommes heureux de féliciter M. Fred Hughes de sa nomination en qualité de seul agent pour la vente en gros des excellents produits de la Ozo Company, Limited, pour les Cités de Montréal, Ottawa et la partie Est de la Province d'Ontario.

## BIENFAITS DE L'ASSOCIATION

Il y a actuellement à l'étude, à l'Association des épiciers, un projet qui, lorsqu'il sera complètement élaboré, remportera sûrement les suffrages de tous les membres.

Il s'agit en effet de créer un bureau de renseignements et de collection dans l'intérêt des membres de l'association.

Le bureau de renseignements, si nous sommes bien renseignés, serait établi sur des bases analogues à celles qui sont en usage dans les agences mercantiles les plus réputées. Il permettrait aux épiciers, membres de l'Association, de se rendre compte de la solvabilité des particuliers qui demandent une ouverture de crédit.

Un tel bureau a sa raison d'être si on se rend compte que l'on calcule à \$200,000 au moins les pertes que font annuellement les épiciers par suite des mauvaises créances.

Des bureaux de renseignements semblables existent dans la plupart des grandes villes des Etats-Unis et rendent de très réels services aux commerçants. Le service de la collection est le complément naturel du bureau de renseignements. Il est évident que l'Association serait en mesure de faire rentrer les crédits à moins de frais et dans des conditions plus satisfaisantes pour le créancier que s'il lui fallait recourir à des agences spéciales. Que de pertes de temps en déplacements et correspondances ce service de collection n'épargnera-t-il pas aux membres de l'Association!

C'est en se rendant réellement utile à ses membres par des mesures de ce genre, que l'Association des Epiciers de Montréal arrivera à attirer vers elle ceux qui en sont restés éloignés jusqu'ici par indifférence. Du jour où ils comprendront que l'Association offre à ceux qui en font partie des avantages qu'ils ne sauraient trouver ailleurs, ils viendront d'eux-mêmes demander à en profiter.

## Personnel

Le représentant du PRIX COURANT a eu l'avantage de rencontrer M. R. P. Ferbos, représentant de la maison B. Fouga, de Bordeaux, fabricants de conserves alimentaires, qui trouveront, nous en sommes convaincus, un excellent débouché au Canada où l'on aime les bonnes choses: Pois Fins, Haricots, Flageolets, etc.

C'est la maison Demers, Fletcher & Cie, de notre place, qui a l'agence au Canada de ces fines conserves alimentaires.

Nous attirons l'attention spéciale des acheteurs sur l'annonce de la maison E. D. Marceau qui, comme d'habitude, a quelques bonnes valeurs à offrir à ses clients.

ASSOCIATION DES EPICIERS  
DE MONTREAL.

## Procès-verbal d'assemblée.

Le jeudi 14 courant a eu lieu au Monument National l'assemblée de l'Association des Epiciers de Montréal sous la présidence de M. N. Chartrand. Parmi les membres présents nous avons remarqué MM. J. A. Maynard, 2ème vice-président, J. A. Beaudry, secrétaire de l'Association; les échevins N. Lapointe, Ricard, Turner, M. Arthur Bastien, trésorier de l'Association; l'ex-échevin Raby, MM. Félix Bigaouette, A. Dionne, E. Beaudoin, P. Fillion, J. A. Labonté, P. P. Boileau, L. A. Cyr, W. Barsalò, St Pierre, H. Poirier, Avila Desjardins, P. A. Déziel, Vital Geoffrion, J. N. Levesque.

En premier lieu lecture du rapport de la dernière assemblée a été donnée par M. J. A. Beaudry, ce rapport a été adopté.

Il a ensuite été proposé par M. J. A. Beaudry, secondé par l'échevin N. Lapointe qu'un avis de motion soit donné à l'effet d'amender la constitution de l'Association, afin que le bureau de direction soit autorisé à tenir une assemblée par mois et que les affaires y transigées soient légales et acceptées par l'Association. — Adopté.

Sur proposition de l'échevin N. Lapointe, secondé par l'échevin Ricard, il est proposé que MM. P. Déziel et A. Desjardins soient admis comme membres actifs de l'Association. — Adopté.

Il est proposé par M. G. A. Archambault, secondé par M. P. Fillion, que le soir de la fermeture à bonne heure soit fixé au mercredi de chaque semaine et que cette résolution prenne effet à partir du mercredi 20 janvier; de plus que le Secrétaire de l'Association en donne avis par écrit à tous les épiciers de la ville de Montréal. — Adopté.

Sur proposition de M. J. A. Beaudry, secondé par un vote presque unanime, il est décidé que l'Association endosse les candidatures à l'échevinat des personnes suivantes:

MM. Payette, Clearihue, N. Lapointe, Ames, Gallery, O'Brien, Giroux, Couture, Larivière, Ricard, Leclair, Bumbray, Walsh, Turner, Lemay, Robillard, Lavallé, Vallières, Chaussée, Martineau, Ekers et L. A. Lapointe. — Adopté.

M. A. Raby, dissident.

La prochaine assemblée est fixée au mercredi 3 février.

La séance est levée.

Les acheteurs de mélasse Barbades de choix feront bien de communiquer avec la maison L. Chaput, Fils & Cie, s'ils veulent obtenir l'article correct, à prix bas.